

Sujet : [INTERNET] Projet parc photovoltaïque commune de BERRAC

De : matthieu cantegril <matthieu.cantegril@yahoo.es>

Date : 16/10/2022 23:30

Pour : "pref-berrac@gers.gouv.fr" <pref-berrac@gers.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

En tant que membre de la famille BONNE, dont la maison familiale se situe à 100 mètres à peine du projet de parc photovoltaïque, je souhaite vous faire parvenir mon opinion défavorable à la mise en place de ce projet. Outre le fait que la commune de Berrac soit classée en tant que site "Monuments historiques" de par son église et son cimetière, il me semble capital de prendre en compte un élément supplémentaire pour comprendre que ce projet, à cet endroit précis, ne sera pas accepté par une majorité des Berracais, qui sont, je le précise les premiers, et exclusivement les seuls concernés, car un champ de panneaux solaires menace leur paysage dans un hypothétique futur pour 24 heures par jour et cela pour 365 jours par an... Ce projet a été maintenu "en secret" pendant près de 4 ans avant d'être soudainement dévoilé... Que penseraient des habitants de BAR-LE-DUC, de VERSAILLES ou de NEUILLY SUR SEINE, qui auraient émis un avis favorable à ce projet si pareille situation se présentait, à 30 ou 100 mètres de leur domicile?

Bien évidemment une très grande majorité s'y opposerait!

Il me semble au minimum indispensable qu'une consultation soit organisée auprès de tous les habitants de la commune de Berrac, car ce sont eux les premiers concernés par ce projet.

Merci de prendre en compte ce message.

Salutations distinguées.